

## INFORMATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2011

Situation financière

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à 190 K€ contre 227 K€ au 30 septembre 2010. La baisse est principale due à la diminution des produits financiers.

Chiffre d'affaires (non audité)

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>en milliers d'euros</b>	<b>en milliers d'euros</b>
<b>1er trimestre</b>		
Activité agricole	16	28
Locations	11	11
Produits financiers	4	80
	<b>31</b>	<b>119</b>
<b>2ème trimestre</b>		
Activité agricole	20	15
Locations	-6	-6
Prestations	107	0
Produits financiers	5	83
	<b>126</b>	<b>92</b>
<b>3ème trimestre</b>		
Activité agricole	23	1
Locations	6	5
Produits financiers	4	10
	<b>33</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>190</b>	<b>227</b>

Evènements importants du trimestre écoulé**Convention avec l'Etat :**

Par décision en date du 26 juillet 2011, le Conseil d'Etat a annulé :

- l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille du 8 septembre 2008,
- le jugement du Tribunal Administratif de Marseille du 27 octobre 2005,
- le titre exécutoire n°338.

En conséquence, l'Etat a versé à la Compagnie Agricole de la Crau, en novembre 2011, la somme de 2,76 M€. Cette somme sera enregistrée dans les comptes de la société au cours du quatrième trimestre 2011.

La Cie Agricole de la Crau considère que l'Etat lui doit encore environ 93 K€ correspondant à une différence sur le calcul des intérêts.

La Compagnie Agricole de la Crau ayant décidé de retirer sa requête déposée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, cette décision met fin, de manière définitive, au litige entre la Compagnie Agricole de la Crau et l'Etat.

### **Perspectives 2011**

La société poursuivra son projet relatif à l'aménagement du domaine de la Péronne situé à Miramas.